

Container

GROUPE	3	FONGICIDE
--------	---	-----------

Cevya^{MD}

FONGICIDE

Pour une utilisation dans les légumes-bulbes énumérés, les petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium* énumérés, les cucurbitacées, les légumes-fruits énumérés, les raisins, la laitue, les petits fruits de plantes naines, les arachides, les fruits à pépins, les pommes de terre, les fruits à noyaux, les betteraves à sucre et les noix

Concentré en suspension

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : Mefentrifluconazole 400 g/L

Contient du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00111 %, du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00037 %, 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0400 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0240 %, à titre d'agents de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0075 %, à titre d'agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU

N° D'HOMOLOGATION 33405

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS
EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 0,1 L à Vrac

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 5P9
1-877-371-2273

CEVYA est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Sensibilisant potentiel de la peau.
3. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 35 jours pour effectuer des travaux retournement des sarments et d'annélation dans les raisins de table. Pour toute autre activité effectuée après l'application du produit, **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application.
6. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
8. **NE PAS** contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
9. Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation et des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées sous la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le méfentrifluconazole est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec des produits contenant du méfentrifluconazole au cours de la saison précédente.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence la bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique..

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenant Remplissages Multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants Non Réutilisables

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

Cevya^{MD}**FONGICIDE**

Pour une utilisation dans les légumes-bulbes énumérés, les petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium* énumérés, les cucurbitacées, les légumes-fruits énumérés, les raisins, la laitue, les petits fruits de plantes naines, les arachides, les fruits à pépins, les pommes de terre, les fruits à noyaux, les betteraves à sucre et les noix

Concentré en suspension**COMMERCIAL (AGRICOLE)****PRINCIPE ACTIF** : Mefentrifluconazole 400 g/L

Contient du 5-chloro-2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00111 %, du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,00037 %, 1,2-benzisothiazolin-3-one à raison de 0,0400 % et du 2-bromo-2-nitropropane-1,3-diol à raison de 0,0240 %, à titre d'agents de conservation

OU

Contient du 1,2-benzisothiazolin-3-one et du 2-méthyle-4-isothiazolin-3-one à raison de 0,0075 %, à titre d'agents de conservation

Avertissement, contient l'allergène soya

SENSIBILISANT POTENTIEL DE LA PEAU**N° D'HOMOLOGATION 33405****LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU DES BIENS
EN DANGER, TÉLÉPHONER LE JOUR OU LA NUIT AU 1 (800) 454-2673**

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS****CONTENU NET** : 0,1 L à Vrac

BASF Agricultural Solutions Canada Inc.
510 - 28 Quarry Park Blvd. SE
Calgary, Alberta T2C 5P9
1-877-371-2273

CEVYA est une marque déposée de BASF SE, utilisé sous licence par BASF Agricultural Solutions Canada Inc.

INFORMATION GÉNÉRALE

Cevya est un fongicide à large spectre renfermant l'ingrédient actif mefentrifluconazole. Pour une suppression optimale des maladies, appliquer **Cevya** dans un programme régulier de pulvérisation préventive planifiée en rotation avec des fongicides ne faisant pas partie du Groupe 3.

Mode d'action

Le méfentrifluconazole, l'ingrédient actif de **Cevya**, inhibe la biosynthèse de la dé-méthylation de stérols (DMI) ce qui perturbe la synthèse des membranes cellulaires et est classé par le Fungicide Resistance Action Committee (FRAC) comme un fongicide du Groupe 3.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. Sensibilisant potentiel de la peau.
3. **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 35 jours pour effectuer des travaux de retournement des sarments et d'annélation dans les raisins de table. Pour toute autre activité effectuée après l'application du produit, **NE PAS** pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 12 heures.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures lors du mélange, du chargement, de l'application, du nettoyage et des réparations. Les gants ne sont pas requis à l'intérieur de la cabine fermée ou du cockpit fermé pendant l'application.
6. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
7. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
8. **NE PAS** contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
9. Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est au minimum vers les zones d'habitation et des zones d'activité humaine telles des résidences, chalets, écoles et superficies récréatives. Prendre en considération la vitesse et la direction du vent, les inversions de température, la calibration de l'équipement d'application et du pulvérisateur.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques. Respecter les zones tampons de pulvérisation indiquées sous la section MODE D'EMPLOI.

Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, éviter d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compacté ou sur de l'argile.

Éviter d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues.

La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

Le méfentrifluconazole est persistant et peut subsister sur le terrain. Il est recommandé d'éviter l'utilisation de ce produit dans les sites traités avec des produits contenant du méfentrifluconazole au cours de la saison précédente.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. **Restrictions de rotation de culture** : Tous les cultures indiquées sur cette étiquette peuvent être semées immédiatement après la dernière application. Les cultures qui ne figurent pas sur cette étiquette ne doivent pas être semées 1 mois après la dernière application.
2. **NE PAS** utiliser dans les serres.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Administrer un traitement symptomatique.

ENTREPOSAGE

Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant).

Contenant Remplissages Multiples

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Contenants Non Réutilisables

Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

MODE D'EMPLOI (Consulter les sections spécifiques à chaque groupe de culture)

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, **NE PAS** l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

<p>Toutes les cultures</p> <p>Appliquer les doses recommandées du Cevya tel que mentionné dans le tableaux des doses d'application des cultures ci-dessous. Appliquer le Cevya avec un équipement de pulvérisation tel que spécifie. L'équipement devrait être vérifié régulièrement pour un ajustement adéquat.</p> <p>NE PAS faire plus de deux (2) applications consécutives de Cevya avant d'alterner avec un fongicide homologué ne faisant pas partie du Groupe 3 homologué pour le même usage.</p>
<p>MÉLANGE EN RÉSERVOIR</p> <p>Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.</p> <p>Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BASF Agricultural Solutions Canada Inc. ("BASF") au 1-877-371-2273 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.</p> <p>Ce ne sont pas toutes les variétés et cultivars qui ont été testés selon les possibilités de combinaisons de mélange en réservoir. Les conditions locales peuvent influencer la tolérance de la culture et peuvent ne pas correspondre à celles présentes lorsque BASF a effectué les tests. L'incompatibilité physique, une diminution de la suppression des maladies, ou des dommages à la culture peuvent résulter du mélange de Cevya avec d'autres produits. Ainsi, avant l'utilisation de tout mélange en réservoir (fongicides, insecticides, herbicides, engrais liquides, produits de suppression biologique, adjuvants et additifs), évaluer la combinaison sur une petite portion de la culture à traiter afin de s'assurer qu'une réponse phytotoxique ne surviendra pas suite à une application. Consulter un représentant de BASF ou les répondants agricoles locaux pour plus de renseignements concernant les additifs.</p> <p>Determination de la compatibilité du mélange en réservoir</p> <p>Pour déterminer la compatibilité, mélanger dans une petite cruche toutes les composantes de la bouillie finale dans les quantités proportionnelles. Ajouter les composantes pour le test avec la cruche dans l'ordre suivant : poudres mouillables et granules dispersibles dans l'eau, liquides fluides et suspensions, formulations de concentrés émulsifiables et solutions. Si la bouillie ne forme de boules ou des flocons, sédiments, gelée, pellicules ou couches huileuses, ou autres précipités dans les 2 heures après le mélange et peut être facilement remis en suspension avec une agitation, le mélange qui a été testé est alors compatible. Toujours respecté l'étiquette la plus stricte concernant les précautions lors du mélange en réservoir.</p>

Lorsqu'appliqué selon le mode d'emploi, le **Cevya** supprimera les maladies indiquées, sauf indication contraire comme répression.

Légumes-bulbes énumérés (oignon [y compris Beltsville bunching; bulbe; de Chine, bulbe; frais; vert; ail chinois; perle; patate, bulbe; rocambole, bulbilles; ciboule, feuilles], ail [y compris bulbe; d'Orient, bulbe; rocambole, bulbe], ciboulette [compris chinoise et feuilles fraîches], poireau [y compris ail penché et ail des bois] et échalote [bulbe et feuilles fraîches])

**Tableau des taux d'application
(Application terrestre)**

Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Brûlure des feuilles (<i>Botrytis squamosa</i>) sur l'oignon, l'ail et le poireau (Répression)	0,375	7	7	12
Tache pourpre et brûlure des feuilles (<i>Alternaria porri</i>) sur l'oignon, l'ail, la ciboulette, le poireau et l'échalote	0,3			

Commencer les applications du **Cevya** avant le développement de la maladie. Appliquer des traitements consécutifs si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Employer l'intervalle le plus court et/ou la dose la plus élevée, le cas échéant, lorsque la pression de maladie est forte.

NE PAS appliquer plus de 1,125 L/ha par année.

Petits fruits des genres *Ribes*, *Sambucus* et *Vaccinium* (sauf les groseilles à maquereau),

sous-groupe de cultures 13-07B

Tableau des taux d'application

(Application terrestre)

Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>) (Répression) Tache septorienne (<i>Septoria</i> spp.) sur le bleuet (en corymbe, nain), le cassis noir, la gadelle rouge et la baie de sureau Pourriture sclérotique (<i>Monilinia vacciniae-corymbosi</i>) sur le bleuet (en corymbe, nain) (Répression)	0,25	7 à 14	0	12

Commencer les applications du **Cevya** avant le développement de la maladie. Appliquer des traitements consécutifs si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Employer l'intervalle le plus court et/ou la dose la plus élevée, le cas échéant, lorsque la pression de maladie est forte.

NE PAS appliquer plus de 1,0 L/ha par année.

Liste détaillée des cultures : Sous-groupe de cultures 13-07B - Aronie, bleuet (corymbe et nain), gadelle odorante, goyave du Chili, cassis noir, gadelle rouge, baie de sureau, baie d'épine-vinette commune, pimblina, camerise comestible, baie de gaylussaquier, casseille, amélanche, airelle rouge, gadelle indigène, baie de salal, argouse, cultivars, variétés et hybrides de ces cultures

Légumes-cucurbitacées, group de cultures 9
Tableau des taux d'application
(Application terrestre)

Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Alternariose (<i>Alternaria cucumerina</i>) (Répression) Pourriture noire (<i>Didymella bryoniae</i>) Blanc (<i>Podosphaera xanthii</i> , <i>Sphaerotheca fuliginea</i> , <i>Golovinomyces cichoracearum</i>)	0,25 à 0,375	7 à 14	0	12

Commencer les applications du **Cevya** avant le développement de la maladie. Employer l'intervalle le plus court et/ou la dose la plus élevée, le cas échéant, lorsque la pression de maladie est forte.

Appliquer à des intervalles de 7 jours pour la pourriture noire. Appliquer des traitements consécutifs si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

NE PAS appliquer plus de 1,125 L/ha par année.

Liste détaillée des cultures : Groupe de cultures 9 - Chayotte (fruit), courge cireuse, pastèque à confire, concombre, concombre des Antilles, gourde comestible (y compris la gourde hyotan, la courge-bouteille, la gourde hechima et l'okra chinois), momordique (y compris la pomme de merveille, la margose amère et la margose à piquants), melon véritable (y compris le cantaloup, le melon ananas, le melon brodé, le melon de Perse, le melon serpent, ainsi que les melons Casaba, Crenshaw, Golden pershaw, Honey ball, Mango, Honeydew et Santa Claus), citrouille, courge d'été (y compris la courge à cou tors, le pâtisson, la courge à cou droit, la courge à moelle et la courgette), courge d'hiver (y compris la courge musquée et la courge hubbard, ainsi que *Cucurbita mixta*, *C. pepo*, y compris la courge poivrée et la courge spaghetti) et pastèque.

Légumes-fruits énumérés (Aubergine d'Afrique, tomate du désert, cocona, tomate groseille, aubergine, morelle scabre, baie de Goji, cerise de terre, narangille, okra, fausse aubergine, pépino, poivron, piment autre que poivron, aubergine écarlate, morelle réfléchie, tomatille, tomate, tamarille, cultivars, variétés et hybrides de ces denrées)
Tableau des taux d'application
(Application terrestre)

Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Anthracnose (<i>Colletotrichum coccodes</i>) sur toutes les cultures légumières-fruits énumérées à l'exception de l'okra Moisissure noire (<i>Alternaria alternata</i>) sur la tomate, le poivron, l'aubergine, la cerise de terre, la tomatille et l'okra (Répression) Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>) sur toutes les cultures légumières-fruits énumérées à l'exception de l'okra	0,25 à 0,375	7 à 14	0	12

Blanc (<i>Leveillula taurica</i> , <i>Oidium neolycopersici</i>) sur tomate, poivron et aubergine				
<p>Commencer les applications du Cevya avant le développement de la maladie. Employer l'intervalle le plus court et/ou la dose la plus élevée, le cas échéant, lorsque la pression de maladie est forte. Appliquer des traitements consécutifs si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 1,125 L/ha par année.</p>				

Raisins Tableau des doses d'application (Application terrestre)				
Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Blanc (<i>Erysiphe necator</i>)	0,19 à 0,25	14	14	12 pour toute activité, sauf les travaux retournement des sarments et l'annélation*
Pourriture noire (<i>Guignardia bidwellii</i>) (Répression)	0,25			
<p>Commencer les applications du Cevya avant le développement de la maladie. Effectuer une application supplémentaire à un intervalle de 14 jours si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Lors d'une forte pression de maladies et une croissance rapide, employer la dose la plus élevée.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 1,125 L/ha par année. Les cultures traitées peuvent être broutées après 14 jours.</p> <p>*NE PAS pénétrer ou permettre l'accès aux travailleurs dans les zones traitées durant le délai de sécurité (DS) de 35 jours pour effectuer des travaux de retournement des sarments et d'annélation dans les raisins de table.</p>				

Laitue Tableau des doses d'application (Application terrestre)				
Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Blanc (<i>Golovinomyces cichoracearum</i>)	0,25 à 0,375	7	0	12
<p>Commencer les applications du Cevya avant le développement de la maladie. Employer la dose la plus élevée, le cas échéant, lorsque la pression de maladie est forte. Appliquer des traitements consécutifs si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.</p> <p>NE PAS appliquer plus de 1,125 L/ha par année.</p>				

Petits fruits de plantes naines, sous-groupe de cultures 13-07G				
Tableau des doses d'application (Application terrestre)				
Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>) (Répression)	0,25 à 0,375	7	0	12
Commencer les applications du Cevya avant le développement de la maladie. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression des maladies est élevée. Appliquer des traitements consécutifs si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. NE PAS appliquer plus de 1,125 L/ha par année.				
Liste détaillée des cultures : Sous-groupe de cultures 13-07G - Raisin d'ours, myrtille, bleuet nain, chicouté, canneberge, airelle rouge, fruit de kunzea, pain de perdrix, fraise, cultivars, variétés et/ou hybrides de ces denrées				

Arachides Tableau des doses d'application (Application terrestre)				
Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Cercosporiose de l'arachide (<i>Cercospora arachidicola</i>) (Répression)	0,25	10 à 14	14	12
Commencer les applications du Cevya avant le développement de la maladie. Effectuer une application supplémentaire à une intervalle de 10 à 14 jours si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. NE PAS appliquer plus de 1,0 L/ha par année. Les cultures traitées peuvent être broutées après 14 jours.				

Fruits à pépins, groupe de cultures 11-09				
Tableau des doses d'application (Application terrestre)				
Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Tavelure du pommier (<i>Venturia inaequalis</i>) Pourriture noire / La tache ocellée (<i>Botryosphaeria obtusa</i>) sur la pomme (Répression) Chiure de mouche (<i>Zygothiala jamaicensis</i>) sur la pomme Tavelure du poirier (<i>Venturia pirina</i>) sur la poire	0,25 à 0,375	7 à 10	0	12

Blanc (<i>Podosphaera leucotricha</i>) (Répression)				
Tache de suie (<i>Gloeodes pomigena</i>) sur la pomme				
Commencer les applications du Cevya avant le développement de la maladie. Effectuer une application supplémentaire à un intervalle de 7 à 10 jours si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Lors d'une forte pression de maladies et une croissance rapide, employer la dose la plus élevée et un intervalle de pulvérisation plus courte.				
NE PAS appliquer plus de 1,125 L/ha par année.				
Liste détaillée des cultures : Groupe de cultures 11-09 - Pomme, azérole, pommette, nêfle du Japon, cenelle, nêfle, poire, poire asiatique, coing, coing de Chine, coing du Japon, tejocote, cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.				

Pomme de terre Tableau des doses d'application (Application terrestre et aérienne)				
Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>) Dartrose (<i>Colletotrichum coccodes</i>) (Répression) Tache brune (<i>Alternaria alternata</i>) (Répression)	0,19 à 0,25	7 à 14	7	12
Commencer les applications du Cevya avant le développement de la maladie. Effectuer une application supplémentaire à un intervalle de 7 à 14 jours si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Lors d'une forte pression de maladies et une croissance rapide, employer la dose la plus élevée et un intervalle de pulvérisation plus courte.				
NE PAS appliquer plus de 1,125 L/ha par année. Les cultures traitées peuvent être broutées après 7 jours.				

Fruits à noyau, groupe de cultures 12-09 Tableau des doses d'application (Application terrestre)				
Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Pourriture brune et pourriture brûlure de la fleur (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>) (Répression) Blanc (<i>Podosphaera clandestine</i> , <i>P. pannosa</i>) (Répression)	0,25 à 0,375	7 à 14	0	12

Commencer les applications du **Cevya** avant le développement de la maladie. Effectuer une application supplémentaire à un intervalle de 7 à 14 jours si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Lors d'une forte pression de maladies et une croissance rapide, employer la dose la plus élevée et un intervalle de pulvérisation plus courte.

NE PAS appliquer plus de 1,125 L/ha par année. Les cultures traitées peuvent être broutées après 0 jour.

Liste détaillée des cultures : Groupe de cultures 12-09 - Abricot, abricot du Japon, cerise noire du Mexique, cerise tardive, cerise de Nankin, cerise douce, cerise acide, jujube, nectarine, pêche, prune, prune d'Amérique, prune maritime, prune noire du Canada, prune myrobolan, prune chickasaw, prune de Damas, prune japonaise, prune Klamath, prune à pruneaux, prucot, prunelle, cultivars, variétés et hybrides de ces denrées.

**Betteraves à sucre Tableau des doses d'application
(Application terrestre et aérienne)**

Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Tache cercosporéenne (<i>Cercospora beticola</i>)	0,19 à 0,375	14	21	12

Commencer les applications du **Cevya** avant le développement de la maladie. Effectuer une application supplémentaire à un intervalle de 14 jours si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Lors d'une forte pression de maladies, employer la dose la plus élevée.

NE PAS appliquer plus de 0,75 L/ha par année. Les cultures traitées peuvent être broutées après 21 jours.

**Noix Tableau des doses d'application
(Application terrestre)**

Maladie ciblée	Taux (L/ha)	Intervalle de pulvérisation (jours)	Délai d'attente avant la récolte (DAAR) (jours)	Délai de sécurité (DS) (heures)
Tache alternarienne (<i>Alternaria alternata</i>) (Répression)	0,25 à 0,375	7 à 14	14	12
Pourriture brune et brûlure de la fleur (<i>Monilinia fructicola</i> , <i>M. laxa</i>) (Répression)				

Commencer les applications du **Cevya** avant le développement de la maladie. Effectuer une application supplémentaire à un intervalle de 7 à 14 jours si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Lors d'une forte pression de maladies, employer la dose la plus élevée et un intervalle de pulvérisation plus courte.

NE PAS appliquer plus de 1,125 L/ha par année. Les cultures traitées peuvent être broutées après 14 jours.

Liste détaillée des cultures : Amande, hêtre, chêne à gros fruits, noyer cendré, châtaigne, ginkgo, noisetier, noyer du Japon, caryer, marronnier du Japon, noyer noir et noyer commune.

MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'emploi. Nettoyer le réservoir en respectant les recommandations relatives au nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du **Cevya**.
4. Ajouter au réservoir la quantité requise du produit d'association.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur selon les MISES EN GARDE.

INSTRUCTIONS D'APPLICATION

Application terrestre

Appliquer le **Cevya** en respectant les doses et la période d'application énumérées (spécifiques aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 100 L/ha et s'assurer de recouvrir complètement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Application à jet porté

Appliquer les doses recommandées de **Cevya** tel que mentionné dans les tableaux des doses d'application spécifique aux cultures. Appliquer **Cevya** avec un équipement au sol. L'équipement devrait être vérifié régulièrement pour un ajustement adéquat.

Application par voie aérienne

Appliquer le **Cevya** en respectant les doses et la période d'application énumérées (spécifiques aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 50 L/ha. S'assurer de recouvrir complètement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buses relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Instructions pour les applications aériennes

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons de pulvérisation indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-371- (2273. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Restrictions

Application par pulvérisateur agricole : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application pneumatique : **NE PAS** appliquer durant les périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit quand les vents soufflent en rafales. **NE PAS** diriger le jet de pulvérisation au-dessus des plantes à traiter. Mettre hors service les buses dirigées vers l'extérieur en bout de rang ou dans les rangs extérieurs. **NE PAS** appliquer si la vitesse du vent excède 16 km/heure sur le site du traitement, tel que mesuré à l'extérieur de la zone traitée, du côté exposé au vent.

Application par voie aérienne : **NE PAS** appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque le vent souffle à plus de 16 km/h à la hauteur de vol au-dessus du site à traiter. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes de pulvérisation plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1). Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons de pulvérisation

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette.

Les zones tampons de pulvérisation indiquées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la limite la plus proche en aval des habitats d'eau douce vulnérables (par ex. les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des Prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture		Zone tampon de pulvérisation (mètres) nécessaire pour la protection d'habitats d'eau douce aux profondeurs de :	
			Moins de 1 m	Plus de 1 m
Pulvérisateur de champ	Betteraves à sucre		2	1
	Arachides, pommes de terre, petits fruits (des genres <i>Ribes</i> , <i>Sambucus</i> et <i>Vaccinium</i> , et de plantes naines), légumes-bulbes, cucurbitacées, légumes à fruits, laitue		3	1
Application pneumatique	Cultures fruitières de verger (fruits à pépins, fruits à noyaux, noix), raisins, petits fruits des genres <i>Ribes</i> , <i>Sambucus</i> et <i>Vaccinium</i>	Début de la croissance	30	5
		Fin de la croissance	20	3
Aérienne	Betteraves à sucre	Voilure fixe	30	1
		Voilure tournante	25	1
	Pommes de terre	Voilure fixe	50	1
		Voilure tournante	40	1

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, le **Cevya** contient fongicide du groupe 3. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **Cevya** et à d'autres fongicides du groupe 3. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut également exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

Dans la mesure du possible, alterner le **Cevya** ou d'autres fongicides de même groupe 3 avec des fongicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes.

Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblé.

Utiliser les fongicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les maladies qui privilégie les inspections sur le terrain, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et la rotation des cultures, et qui prévoit l'acquisition d'une résistance chez les plantes hôtes, les répercussions des conditions environnementales sur l'apparition des maladies, les seuils déclencheurs de maladie de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.

Le cas échéant, utiliser des modèles de prévision des maladies afin d'appliquer les fongicides au moment propice.

Surveiller les populations fongiques traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance. Informer BASF en présence d'une baisse possible de sensibilité à **Cevya** chez l'agent pathogène. Lorsque la maladie continue de progresser après le traitement avec ce produit, ne pas augmenter la dose d'application. Cesser d'employer le produit et opter, si possible, pour un autre fongicide ayant un site d'action différent.

Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un agent pathogène précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.

Pour de plus amples d'information et pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec BASF au 1-877-371-2273 ou le site Internet www.agsolutions.ca.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.